



Ecole Mixte de Jeunes Sapeurs – Pompiers du Collège St Régis – St Michel

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay - Tél : 04 71 07 20 80

Le Puy - en - Velay, le 19 février 2025

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous sommes heureux de vous annoncer aujourd'hui que le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille nous recevra avec nos JSP3 de Troisième les 10 et 11 mai 2025.

L'objectif est de permettre à des jeunes qui ont une passion commune de se rencontrer et de pouvoir échanger pour découvrir des fonctionnements parfois différents entre les sapeurs-pompiers civils et militaires par exemple. Les JMPM feront découvrir à nos JSP leur ville, son histoire et son identité.

Afin de nous permettre d'avancer dans les préparatifs de ce déplacement, nous vous demandons de nous indiquer si votre enfant participera à ce projet en renseignant le coupon ci-après pour le jeudi 27 mars au plus tard. Le budget prévisionnel s'élève à 130€ sur la base de 12 participants. L'association de parents d'élèves apporte une aide de 20€ par JSP. Le coût restant à charge pour les familles est donc de 110€. Nous vous remercions de verser un acompte de 60€ à l'inscription, ainsi que le solde de 50€ qui sera encaissé en mai.

Avec nos sentiments dévoués.

Les formateurs JSP, Mme Liabeuf et M Thollet
Le responsable de la section, M. Belledent

Programme prévisionnel

Samedi 10 mai et dimanche 11 mai 2025

7h45 : rendez-vous devant le Cinédyke au Puy pour un départ à 8h

12h : Arrivée à Marseille et pique-nique (à prévoir) sur le Vieux-Port

14h : accueil au Bataillon des Marins Pompiers de Marseille

Les activités proposées sont en cours de préparation par le BMPM. Elles se termineront le dimanche après-midi. Les JSP prévoiront leur tenue JSP.

16h : départ pour une arrivée prévue vers 20h.

Budget prévisionnel

Transport avec 2 véhicules 9 places, carburant, péage, stationnement : 50€

Hébergement Hôtel (prévoir le nécessaire de toilettes), petit-déjeuner et repas : 80€

Aide APEL : 20€ / JSP

COUPON-REPONSE A RENDRE A UN FORMATEUR JSP AVANT LE JEUDI 27 MARS 2025

Mme / M. Parents de Tel portable

- Souhaitons que notre enfant participe au déplacement chez les Jeunes Marins Pompiers de Marseille les 10 et 11 mai 2025
- Donnons l'autorisation pour que notre enfant voyage en véhicules 9 places conduits par des formateurs JSP
- Donnons l'autorisation de faire hospitaliser notre fils / fille..... en cas d'urgence lors du séjour à Marseille les 10 et 11 mai 2025
- Précisons ci-après si notre enfant a un PAI, un traitement, des allergies ou un régime particulier (allergie ou intolérance alimentaire, pas de viande...) :
-
- Joignons 2 chèques à l'ordre du Collège St Régis-St Michel : le 1er chèque de 60€ sera encaissé en avril ; le 2^{ème} chèque de 50€ sera encaissé en mai. (les familles peuvent indiquer au dos du chèque les dates d'encaissement à respecter) / * en espèces

A Le Signature des parents :